



# Fiscalité des entreprises (thème 1) : La TVA

#### Pré-requis

Connaître les écritures courantes, et également d'inventaire en comptabilité. Etre capable d'établir une balance des comptes après tous travaux d'inventaire

## Conditions d'admission

Entretien en ligne, tests de positionnement en ligne et vérification des pré-requis

#### Certification visée

Bloc de compétence ASCA E1 de l'union professionnelle de comptabilité (fiche n°RNCP34327)



### **OBJECTIFS**

Actualiser ses connaissances. Maîtriser les principales difficultés et particularités pour établir les déclarations de TVA

et procéder aux enregistrements comptables

**DUREE** 

60 heures maximum PROGRAMME

#### Les obligations

Mention sur les factures, déclarations, paiements

#### Les opérations imposables

- Définition des opérations soumises à la TVA
- Champ d'application de la TVA: opérations imposables de plein droit, opérations exonérées de TVA, opérations soumises à la TVA sur option
- Territorialité de la TVA: livraisons et acquisitions intracommunautaires, exportations et importations, territorialité des prestations de services
- La TVA exigible : la livraison, les encaissements, les débits
- Comptabilisation de la TVA exigible

# Les exonérations et franchises-le régime des déductions

- Champ d'application : exclusions, restrictions,
- La déduction partielle
- La comptabilisation

## Les déclarations de TVA

- TVA collectée : base imposable, fait générateur, exigibilité et taux
- TVA déductible : conditions de forme et de fond
- Régimes de TVA : franchise en base, simplifié, réel
- Déclaration de TVA
- Crédit et remboursement de TVA
- Contrôle, comptabilisation, paiement

## La TVA Intracommunautaire

- La Déclaration d'Echange de Biens (DEB), les télédéclarations de TVA
- Les cas particuliers ; les prestations de service

# MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation individualisée et personnalisée avec alternance entre méthode démonstrative et active.

Intervenant : formateur dédié et spécialisé dans la formation d'adultes et possède les qualifications et expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation.

## MODALITE D'EVALUATION / MODALITES DE VALIDATION

Attestation de suivi - Attestation de compétences - Bloc de compétences ASCA E1 de l'Union Professionnelle Comptabilité Délivrance de l'Attestation de compétences Professionnelles après réussite au concours



